

ORGANISATEUR(S) : ESPACE ASSOCIATIF QUIMPER CORNOUAILLE / RÉSEAU D'ÉCHANGES ET DE SERVICES AUX ASSOCIATIONS DU PAYS DE MORLAIX

THÈME : FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION, GESTION DE PROJET



Perfectionnement



Payant*



6 jours - 30h



Présentielle

* Formation payante :

Bénévoles 18-30 ans - Stagiaires 18-30 ans - Volontaires 18-30 ans : adhésion à jour
Autres bénévoles : adhésion à jour - 240 €
Salarié·e·s : adhésion à jour - 1 200 € - possibilité de prise en charge par les organismes de formation
Repas et hébergement pris en charge.

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout membre d'une association

Vous devez vous inscrire au titre de l'association à laquelle vous adhérez/vous êtes en stage/en mission de service civique, ou d'une association qui vous « parraine » (pour les personnes en phase de création d'association), ou de votre association employeuse (pour les salarié·e·s).

Votre association ou l'association qui vous parraine doit être adhérente à l'une des 2 structures organisatrices (Espace Associatif ou Résam).

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Cette formation est orientée vers les personnes souhaitant développer des compétences concernant la gestion administrative, financière et humaine dans une association.

Objectifs

Acquérir une culture générale sur la spécificité du fait associatif, son évolution et son environnement.
Acquérir des connaissances dans la conduite et le développement du projet associatif.

Évaluation de la formation : bilan à chaud, suivi dans le cadre de la réalisation du stage pratique et de la validation du certificat.

Contenu

Module 1 : Les principes fondamentaux de la loi de 1901

Module 2 : Le monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics

Module 3 : Compétence en matière d'organisation et de gouvernance : être capable de participer aux organes statutaires d'une association.

Module 4 : Compétence en matière de finances associatives : être capable de maîtriser les principes de base d'une gestion financière associative transparente et savoir mobiliser des ressources financières.

Module 5 : Compétence en matière de ressources humaines associatives : être capable de prendre en compte la spécificité des différents acteurs intervenant dans les associations et de favoriser la participation des bénévoles.

Module 6 : Compétence en matière de gestion de projet associatif : être capable de traduire un projet associatif en un projet d'activité ou en événement.

Mise en pratique

La formation pratique est effectuée avec le tutorat d'un.e de ses dirigeant.e.s ou d'un autre bénévole régulier, ayant une expérience confirmée du fonctionnement de l'association. Elle fait l'objet d'une appréciation du/de-la tuteur-ice pédagogique.

Le/la tuteur-ice doit encadrer, soutenir et faciliter l'expérience pratique du/de la candidat-e à la formation.

DATE(S) DE LA FORMATION

03 octobre 2024

9h30 - 17h00

04 octobre 2024

9h30 - 17h00

07 novembre 2024

9h30 - 17h00

08 novembre 2024

9h30 - 17h00

05 décembre 2024

9h30 - 17h00

06 décembre 2024

9h30 - 17h00

3-4 octobre / 7-8 novembre / 5-6 décembre

LIEU DE LA FORMATION

Auberge de jeunesse de Brest
29 Finistère

POUR S'INSCRIRE

- 02 98 63 71 91
- formation@resam.net
- <https://www.resam.net/gerer-votre-asso-d...>

STRUCTURE FORMATRICE

- Réseau d'Échanges et de Services aux Associations du pays de Morlaix
- Voir la présentation de cette structure